

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2019**

Délibération
n° 2019.12.420

**Mise en service du
réseau möbius : bilan
de rentrée et
propositions
d'adaptation du
service au premier
semestre 2020**

LE DIX NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 décembre 2019**

Secrétaire de séance : Annette FEUILLADE-MASSON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gilles CHAGNAUD

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, Gérard BRUNETEAU à Anne-Marie BERNAZEAU, Monique CHIRON à Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Bernard DEVAUTOUR à Jean-Jacques FOURNIE, Gérard DEZIER à Bertrand MAGNANON, Guy ETIENNE à Thierry MOTEAU, Jeanne FILLOUX à Fabienne GODICHAUD, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à François ELIE, Elisabeth LASBUGUES à Véronique ARLOT, Philippe LAVAUD à Michel GERMANEAU, Annie MARC à Jean-Luc VALANTIN, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Bernard RIVALLEAU à Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD à François NEBOUT, Vincent YOU à Xavier BONNEFONT

Suppléant(s) :

Gilbert CAMPO par Gilles CHAGNAUD

Excusé(s) :

Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Jacques DUBREUIL, Isabelle LAGRANGE, Pascal MONIER, Jean-Philippe POUSSET, Eric SAVIN, Alain THOMAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.12.420**

BHNS

Rapporteur : Monsieur GERMANEAU

**MISE EN SERVICE DU RESEAU MÖBIUS : BILAN DE RENTREE ET PROPOSITIONS
D'ADAPTATION DU SERVICE AU PREMIER SEMESTRE 2020**

Le réseau möbius a été lancé le 2 septembre dernier. Après un peu plus de 2 mois de fonctionnement, **ce nouveau service connaît une hausse de fréquentation conséquente estimée à près de 5 % sur l'ensemble du réseau** sur la période de septembre et octobre, contre 2% en moyenne historiquement pour le réseau. L'augmentation de la fréquentation est particulièrement marquée sur :

- les lignes BHNS qui concentrent 45% des voyages sur la période quand l'année dernière les lignes 1 et 6 réalisaient 38% des voyages. **La hausse de fréquentation sur la ligne BHNS A est notamment estimée à +17 % par rapport à la fréquentation avant travaux BHNS ;**
- la ligne 3 qui devient la quatrième ligne en terme de fréquentation ce qui demande la mise en place de renforts ;
- le service de transport à la demande (hors transport adapté), en progression de 200% (2700 courses sur septembre et octobre 2019 contre 900 l'année dernière) ;
- la GARE SNCF d'Angoulême qui se place désormais dans les 5 arrêts les plus fréquentés du réseau au même niveau que les arrêts Hôtel de ville/Gambetta/Cathédrale, Franquin restant l'arrêt le plus fréquenté ;

Le 23 septembre 2019, 80 horaires avaient été modifiés pour permettre de répondre immédiatement aux problématiques scolaires en attendant une étude plus approfondie. Aujourd'hui, et après 2 mois de fonctionnement, il semblerait opportun de faire évoluer le service en réponse à des problématiques mises en avant :

- par les communes et par les administrés (environ 350 réclamations enregistrées au 21/10), principalement sur les lignes BHNS et la ligne 9 (1/3 des réclamations), la ligne Express, les lignes 21 et 24 et le transport à la demande ;
- par l'opérateur interne STGA qui souligne une charge de voyageurs non équilibrée créant d'un côté des lignes en surcharge (lignes A, B, 4 et 3) et de l'autre des lignes roulant parfois presque à vide (lignes 2, 8, 6 et express) ainsi que des dysfonctionnements dans l'organisation du service (terminus, aménagements).

Dans ce cadre, et compte tenu du souhait partagé d'aboutir à une évolution rapide du réseau möbius, une étude d'adaptation du service a été réalisée par la STGA basée sur 3 principaux objectifs :

- rendre plus attractif le réseau en rééquilibrant les charges sur chaque ligne du réseau pour ramener du confort aux voyageurs ;
- adapter les temps de parcours notamment pour fiabiliser les correspondances, améliorer la performance du service et garantir des conditions de travail plus satisfaisantes pour les conducteurs ;
- aménager l'offre sur certains secteurs dans un souci d'écoute des administrés et des élus locaux.

Les propositions d'évolution du réseau möbius, ligne par ligne, sont présentées en annexe. Elles pourraient être mises en œuvre en février prochain et de manière expérimentale jusqu'en septembre afin d'évaluer leur impact notamment en terme de gain de fréquentation. **Cette adaptation est estimée par la STGA à environ 255 k€ sur cette période.**

Parmi ces propositions, il est proposé de prolonger la ligne 4 jusqu'à CIFOP car le terminus des Ecasseaux ne peut être maintenu à son emplacement actuel. Au regard de l'historique des échanges avec la CIFOP sur ce sujet dans le cadre du BHNS, il convient de définir si cet arrêt doit être utilisé :

- en haut le pied : prise en charge des usagers uniquement jusqu'à ou depuis l'arrêt « Ecasseaux », le service réalisé ensuite jusqu'à CIFOP s'effectuant uniquement pour la régulation du conducteur ;
- en commercial : prise en charge des usagers jusqu'au terminus « arrêt CIFOP » avec dans ce cas une desserte de CIFOP par le sud par le BHNS et par le nord par la ligne 4.

Sur le plan financier, l'analyse des recettes du service montre que les recettes réelles sont supérieures aux recettes prévues dans le cadre du contrat par STGA. A ce jour et sur la base de la progression des recettes constatées au 1er semestre 2019, la STGA prévoit des recettes 2020 à hauteur de 4 058 k€ contre 3 800 k€ projetées initialement, **soit + 258 k€.**

Ces recettes pourraient permettre d'assurer partiellement le financement des adaptations du service tel que proposé en annexe 1.

Cette adaptation serait réalisée à titre expérimental avec une évaluation indispensable du service courant avril/mai pour constater l'évolution de fréquentation ligne par ligne.

Pour septembre, et au regard du coût financier de cette adaptation qui paraît difficilement soutenable sur le long terme à recettes équivalentes et/ou ajustement des dépenses, il sera nécessaire d'adapter à nouveau l'offre pour la rentrée (avec possible suppression de certains services) au regard :

- o de la fréquentation réellement constatée,
- o d'un bilan sur les charges d'exploitation avec identification des possibilités d'ajustements des dépenses ;
- o d'un bilan sur les recettes du service avec prise en compte de l'évolution de ces dernières sur fin 2019/début 2020.

Vu l'avis de la réunion de toutes les commissions du 10 décembre 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER le principe d'une évolution du service möbius à titre expérimental jusqu'en septembre tel que proposée en annexe et selon les modalités exposées ci-avant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|---|---|
| <u>Recu à la Préfecture de la Charente le :</u> 27 décembre 2019 | <u>Affiché le :</u> 27 décembre 2019 |

ANNEXE 1: PROPOSITIONS D'EVOLUTION DU RESEAU MOBIUS PAR LIGNE

- Ligne A : Rajouter des départs de La Couronne au lieu de STGA pour redonner de la fréquence sur cette commune ; rajouter des courses manquantes qui créent de la rupture de charge et améliorer les temps de parcours.
- Ligne B : Rajouter des courses manquantes qui créent de la rupture de charge et améliorer les temps de parcours.
- Ligne 1 : Remettre de la fréquence sur la desserte de Linars « Chez Siret » et Fléac Gymnase avec un passage à chaque tour sur cette zone avec terminus "Fléac Gymnase" : 5 points d'arrêts desservis 48 fois par sens contre 26 auparavant (vacances 33 contre 19) / Calage de la ligne 1 et de la ligne 23 pour améliorer les correspondances.
- Ligne 2 : Passage par "Corderie" - "Eperon Gambetta" et "République" pour redonner de l'attractivité à la ligne et éviter les reports sur les autres lignes et pour permettre une desserte sans correspondance sur la Route de Paris (desservie par la 2 et la 6 qui ne passent pas au centre-ville).
- Ligne 3 : Ajustement des temps de parcours sur des courses ciblées et rajout de renfort à certains horaires.
- Ligne 4 : Abandon du Terminus "Ecasseaux" et prolongement jusqu'à "CIFOP" pour décharger la ligne A. Renfort de lignes avec le parc actuel.
- Ligne 5 : Desserte de la zone de Fléac Nord au regard de la fréquentation constatée sur le Transport à la demande avec un passage par "Bois Renaud" sur 9 courses/jour (8 minutes de temps de parcours supplémentaire sur ces courses).
- Ligne 6 : Passage de la ligne par "Corderie" - "Eperon Gambetta" et "République" pour redonner de l'attractivité à la ligne sur le secteur de la rue de Basseau et des actifs de la Zone des Agriers à Frégeneuil (Amélioration du temps de parcours de 5 min).
- Ligne 7 : Amélioration des temps de parcours.
- Ligne 8 : Changement du terminus aux Gallands au lieu de Puygrelier pour permettre une liaison entre Puymoyen/Ma Campagne et La Couronne et permettre une meilleure desserte de La Couronne.
- Ligne 9 : Augmentation de la fréquence pour Saint Michel Sous les Vignes en période scolaire (+3 départs et +3 retours) ; Augmentation de la fréquence pour Saint Yrieix « Les Mesniers » en période scolaire : 16 départs (contre 12) et 14 retours (contre 11) en préservant les horaires à l'Amandier ; Amélioration des horaires pour les sorties Anatole France 14h30/15h30/16h30 ; Desserte du secteur "Les Poissons" 7 fois par jour en période scolaire (+7mm sur le temps de trajet qui passe à 57 mm).
- Ligne 10 : Adaptation des horaires pour les sorties scolaires du plateau.
- Ligne EXP : Prolongement du terminus à chaque tour à Puymoyen contre 7 courses en moins au total, cela permet de desservir Coulomb à chaque tour ; Desserte de "Bois Rochefort" par l'itinéraire de la saison passée (20 passages/jour) ; Desserte de "Peusec" le matin, le midi et le soir.
- Ligne 20 : Prolongation de la ligne jusqu'à Touvre, Angevinière ou Mairie (desserte de 7 à 10 arrêts supplémentaires) au regard de la fréquentation constatée sur le Transport à la demande.
- Ligne 21 : Amélioration des correspondances avec la A pour les retours d'Angoulême.
- Ligne 22 : Amélioration des correspondances avec la 8 à Auchan vers le LISA.
- Ligne 23 : Abandon de "Fléac Gymnase", terminus aux "Groies" (compensé par une desserte par la ligne 1) et Rajout de fréquence : 10 courses/jour en liaison avec la L.1 à 4 Routes (4 courses en vacances).
- Ligne 24 : Terminus aux "Gallands".
- Adaptation du tracé de la navette de Centre-ville (cf. plan en annexe 2).
- Transport à la demande : Les horaires du service Transport à la Demande vont être revus pour être en correspondance avec les nouveaux horaires du réseau. Par ailleurs, des aménagements supplémentaires sont pris en compte sur certaines zones :

Zone 1 : Fléac, Asnières sur Nouère

Création d'un arrêt « Salzines » (Abri communal existant)

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

Zone 3 : Balzac, Gond-Pontouvre

Création de 5 arrêts supplémentaires « Les Chabots », « Croix », « Les Carrières », « Font St Martin », « Coursac » et un déplacement de l'arrêt « Texier » sur la commune de Balzac suite à des demandes d'habitants et de la commune (abris communaux existants sauf Font St Martin, zébra à prévoir).

Création d'un arrêt « Vouillac » sur la commune de Champniers, rattaché à la zone de Balzac, suite à la demande de la commune (mobilier à vérifier)

Zone 4 : Champniers/Brie

Création d'un arrêt « Chez Nauve » (Abri communal existant)

Création d'un point d'arrêt « Fraichfond » (Abri communal existant)

Zone 7 : Soyaux, Garat, Vouzan, Bouex

Ajout d'un point d'interconnexion à « Carrefour »

Zone 10 : Claix, Rouillet, La Couronne

Création d'un arrêt « Vallade » sur la commune de Nersac (limite de Rouillet)

Il n'est pas possible de le rattacher à la zone de Nersac à cause de la traversée de la Charente.

Zone 12 : Saint Saturnin, Trois Palis, Linars

Création d'un arrêt Lunesse (zébra existant)

Création d'arrêt de transport spécifique Libus :

Hôpital

Nord,

Grand

Font,

Fontgrave

ANNEXE 2: NAVETTE DE CENTRE-VILLE
(les travaux dans les espaces publics Gare ne permettent pas en 2020 de réaliser le tracé de référence approuvé en sept.2018)

